

Biatain Super adhésif



25 février 2015
Version 2.0

Fiche de données de sécurité

Basée sur la version 2.0 du modèle

Identification de la substance ou du mélange / de la société ou de l'entreprise

Nom du produit : Biatain Super adhésif
Code de produit : 04610, 04612, 04615, 04620, 04625
Information sur le produit : Produit pour les soins de plaies
Fabricant : Coloplast A/S
Holtedam 1
DK-3050 Humlebaek
Danemark
Téléphone : +45 49111111
msds@coloplast.com

États-Unis

Coloplast Corp.
1601 West River Road N
Minneapolis, MN 55411
Téléphone : +1-800-533-0464
www.us.coloplast.com

Canada

Coloplast Canada Corporation
3300 Ridgeway Drive, Unit 12
Mississauga (ON) L5L 5Z9
Téléphone : +1-877-820-7008
www.coloplast.ca

Europe

Coloplast A/S
Holtedam 1
DK-3050 Humlebæk
Téléphone : +45 49 11 11 11
www.coloplast.com

Identification des dangers

Ce produit est composé principalement de polymères. Il ne pose aucune danger immédiat.

Composition / information sur les ingrédients

Ce produit ne contient pas plus de 0,1 % (p/p) de substances classées comme dangereuses selon les règlements de la Commission européenne (CE) (REACH) ou de l'OSHA aux États-Unis. Les principaux ingrédients et matériaux d'emballage sont énumérés ci-dessous.

Nom chimique	N° de registre CAS
Pellicule de polyuréthane	9009-54-5
Filet de polyuréthane	9002-88-4
Adhésif	-
Feuille de polyester siliconée	-
Couche hydrocapillaire :	
Polyacrylate de sodium	9003-04-7
Carboxyméthylcellulose de sodium	9004-32-4
Fibres de polyéthylène	9002-88-4
Fibres de cellulose	-
Emballage :	
Pellicule de polyester et de polyéthylène	

Biatain Super adhésif

Considérations sur l'élimination

Utiliser les techniques d'élimination recommandées dans n'importe quelles installations approuvées. Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques à moins que les règlements locaux n'imposent des exigences particulières. L'élimination doit toujours respecter les règlements nationaux, fédéraux, des états et locaux. Le produit ne doit pas être jeté dans l'environnement.

États-Unis

Ce produit ne répond pas aux critères pour les déchets dangereux tels qu'ils sont définis dans la loi américaine Resource Conversation and Recovery Act, Titre 40, Code of Federal Regulations, section 261 (RCRA 40 CFR 261). Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques selon la RCRA, Titre 40, CFR, section 261.4.B1.

Union européenne

Selon le Catalogue européen des déchets (CED), conformément à la directive n° 75/422/CEE de la CE, le code de déchets 18 01 04 00 peut être utilisé (déchets dont la collecte et l'élimination ne font pas l'objet de prescriptions particulières vis-à-vis des risques d'infection (p. ex. pansements, plâtres, draps, vêtements jetables, couches). Par contre, si le déchet requiert des exigences spéciales afin de prévenir les infections, d'autres codes de déchets devraient être employés. Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques à moins que les règlements locaux n'imposent des exigences particulières.

Manutention et stockage

Manutention : Voir le mode d'emploi.

Stockage : Conserver le produit tel qu'il a été fourni et à la température ambiante jusqu'au moment de l'utilisation, à moins d'indication contraire sur l'emballage ou la notice du produit.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est fournie au client à titre gracieux. Le produit constitue un dispositif médical et est soumis à la directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. Le produit a été évalué conformément aux exigences pour les dispositifs médicaux. Selon les connaissances actuelles, le produit est considéré comme non toxique. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Coloplast A/S.

Abréviations :

CAS : Chemical Abstract Service; CEE : Communauté économique européenne;
OSHA : Occupational Safety and Health Administration; REACH : Regulation on Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques)